

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

L'État donne 5,62 millions aux projets du territoire en 2021

Clémence LENA



Les représentants de l'État et des collectivités territoriales ont signé le Contrat de relance et de transition énergétique, mercredi 14 septembre, au Cloître. Le maire et le préfet de Région en ont profité pour signer le renouvellement de la convention Ville et pays d'art et d'histoire de la ville de Vienne. Photo Le DL /C.Le.

Les représentants de l'État et des collectivités locales étaient réunis, ce mardi 14 septembre, au Cloître pour signer le contrat de relance et de transition énergétique de Vienne Condrieu Agglomération.

Dans le jargon, on l'appelle CRTE. Ou [Contrat de relance et de transition énergétique](#). Un nouveau document cadre qui rassemble, pour une meilleure visibilité, les différents financements accordés habituellement par l'État aux communes et intercommunalités. Il associe également les Départements de l'Isère et du Rhône qui ont choisi d'accompagner spécifiquement certains projets y figurant.

Et pour signer ce contrat, mardi 14 septembre, il y avait du beau monde au cloître de Saint-André-le-Bas : Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et préfet du Rhône, Laurent Prevost, préfet de l'Isère, les sous-préfets des deux côtés du Rhône, Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental de l'Isère, Christophe Guilloteau, président du conseil départemental du Rhône, etc., entouraient Thierry Kovacs lors d'une cérémonie très institutionnelle.

« Le CRTE s'inscrit sur la durée du mandat, a expliqué le maire de Vienne et président de l'Agglo. Il reprend les priorités du projet d'agglomération et des différents schémas stratégiques de l'agglo (Plan de mobilité, Programme local de l'habitat, Plan Climat air énergie territorial, schéma touristique, stratégie agricole, Territoire d'industrie, etc.). »

Concrètement, chaque année, Vienne Condrieu Agglomération et ses 30 communes recenseront leurs projets et les transmettront aux services de l'État. Une convention annuelle sera alors établie listant les projets faisant l'objet d'un financement de l'État et du Département de l'Isère. Le préfet de Région, Pascal Mailhos, a insisté sur les objectifs de ce CRTE, qui est l'application locale du plan France relance (doté de 100 milliards d'euros) et qui est destiné à répondre aux enjeux économiques de l'après crise sanitaire et aux enjeux climatiques.

Et pour la première convention, celle de l'année 2021, 17 projets ont été ciblés (lire par ailleurs) pour un montant total de 5,62 millions d'euros de subventions de l'État. Auxquels s'ajouteront 2,02 millions d'euros de la part du Département de l'Isère à 10 de ces projets. « La signature est un point de départ, a souligné le préfet de Région. Le but est de faire du sur-mesure avec chaque territoire. »



